



Communiqué

07.04.2015

Les efforts du gouvernement pour une meilleure représentation des femmes dans les organes de prise de décision portent leurs fruits

Le ministère de l'Économie a mis en place un système de monitoring pour suivre l'évolution de la répartition hommes-femmes dans les organes d'administration d'un total de 92⁽¹⁾ 92 établissements publics, sociétés, GIE = 841 administrateurs dont 496 représentants de l'État¹ établissements publics, groupements d'intérêt économique (GIE) et sociétés (cotées et non-cotées en bourse) dans lesquels l'État détient des intérêts ou des participations. Entre janvier 2014 et mars 2015, le Conseil de gouvernement a procédé à 208 nominations dans ces organes, dont 78 femmes, ce qui équivaut à un pourcentage de 37,5%.

Le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie Étienne Schneider, a déclaré lors d'une conférence de presse en date du 7 avril 2015: «Grâce à cette approche volontariste, le pourcentage total des femmes membres des conseils d'administration tombant sous le monitoring est passé à 22,35% au 1^{er} avril 2015. Parmi les représentants de l'État, ce taux est même de 27,82%. Les efforts du gouvernement en faveur d'une représentation plus équilibrée entre femmes et hommes au niveau de la prise de décision commencent donc peu à peu à porter leurs fruits.» Fin 2013, 19,17% des membres des organes d'administration de ces établissements étaient des femmes. Vu les légères différences au niveau de la composition de l'échantillon analysé, une certaine prudence est pourtant de mise pour la comparaison des résultats de fin 2013 et de 2015.

La ministre de l'Égalité des chances, Lydia Mutsch, a lancé un appel au secteur privé de s'inspirer des mesures prises par l'État pour accroître la représentation des femmes dans les organes de prise de décision des entreprises: «Il est essentiel que les autres acteurs du monde économique qui sont représentés dans les conseils d'administration suivent l'exemple du gouvernement et se rallient, dans leurs propositions de nomination futures, aux objectifs des 40% du sexe sous-représenté auxquels le gouvernement entend aboutir jusqu'en 2019.»

Lydia Mutsch a rappelé que le «[Female Board Pool](#)» constitue un instrument très utile dans ce contexte: il s'agit d'une initiative qui a pour objectif de mettre en contact les femmes motivées et expérimentées, susceptibles de revêtir un mandat dans un conseil d'administration, et les entreprises à la recherche de telles compétences.

⁽¹⁾ 92 établissements publics, sociétés, GIE = 841 administrateurs, dont 496 représentants de l'État

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances et le ministère de l'Économie